Les mots presque justes du Grésivaudan

Quelques erreurs se sont glissées dans le numéro de septembre 2017 de *GL'Info*, le journal du Grésivaudan. Soucieux de la rigueur d'information de nos concitoyens, lecrollois.fr se fait un devoir de précision, ce qui nous conduira à explorer l'avenir de la vallée.



Page 3, il est écrit que « (la **déchetterie** de Crolles) <u>bénéficie</u> du nouveau dispositif d'accès depuis le 1^{er} juillet ». En réalité, les usagers de la déchetterie de Crolles <u>subissent la contrainte</u> du nouveau dispositif. Je rappelle que le contrôle d'accès par badge à la déchetterie n'a pas été réclamé par les habitants. Comment interpréter ce « bénéficie » ? Un trait d'humour, au 2ème degré, du rédacteur en chef corrigeant une première version du texte insuffisamment positive ? Un excès de zèle ou une écriture routinière de l'agence de communication chargée de la réalisation du journal ? Nul ne sait … les voies du Grésivaudan sont impénétrables …

Page 15, nous fêtons *la rentrée avec TouGo*. Comme s'il voulait faire table rase du passé, le rédacteur écrit que « *le réseau de transport en commun du Grésivaudan a soufflé sa première bougie le 29 août dernier* ». Notre auteur a la mémoire courte et la plume approximative car notre réseau intercommunal de transport en



commun a été mis en service le 14 décembre 2009. Certes, le réseau a été renommé en 2016, mais oublier 6 ans et demi d'exploitation, c'est faire injure aux agents publics et privés qui ont travaillé pendant toutes ces années pour transporter agréablement des voyageurs dans des autocars largement dimensionnés prêts à accueillir de potentiels clients, c'est insulter les citoyens qui ont fait l'effort de se renseigner sur les multiples lignes G-quelque-chose sillonnant notre territoire, c'est mépriser la résilience des voyageurs s'adaptant à la rareté des fréquences et à la conception fantaisiste des correspondances avec le TER ou les lignes TransIsère. En voulant nous faire gober que *TouGo* est un jeunot de un an, les élus voudraient-ils occulter les premières années de l'histoire de nos Transports?

Tout le monde connaît les plaquettes publicitaires, les étiquettes et les contrats où les clauses suspensives, les conditions d'exclusion et les additifs nocifs pour la santé sont écrits en lettres minuscules invisibles à l'œil nu du commun des consommateurs. Les élus et techniciens du Grésivaudan ont sans doute été formés dans les mêmes écoles que les meilleurs communicants de la grande distribution et des marchands de lessive. Regardez l'encart sur les aides pour rénover votre logement. Cherchez quelles sont *les conditions de ressources* à remplir pour bénéficier des aides financières, elles ne sont pas dans le journal, elles sont ailleurs ...



Ma revue critique de *GL'Info* est évidemment incomplète car j'ignore bon nombre de sujets évoqués dans ce journal. Le commentaire ne peut s'exercer que sur ce que l'on connaît un minimum. Je me garde donc de toute conclusion. Deux ou trois dérapages sur tout un journal, est-ce peu? Est-ce beaucoup? Chacun appréciera. Pour ma part, je pense qu'à la longue la propension à enjoliver les choses et euphémiser les problèmes dévalorise la parole publique et affaiblit la démocratie.

Mais j'ai décidé d'avoir (aussi) une lecture positive de l'actualité. Alors, je vous recommande (page 15) l'article sur *l'auto-stop organisé*. Ici, la collectivité encourage un mouvement né et vivant en dehors d'elle. Merci à ceux qui ont promu cette action.

L'auto-stop n'a pas attendu le Grésivaudan pour permettre aux jeunes (et moins jeunes) de se déplacer sans dépendre d'horaires savamment conçus mais bien trop rigides pour les besoins individuels. Aujourd'hui, l'auto-stop organisé nous est proposé comme « un mode de mobilité alternatif à la voiture individuelle ». On peut aussi le voir, pour demain, comme une alternative aux autocars trop souvent vides à certaines heures ou certaines lignes. En secteur rural ou en périurbain diffus, l'autocar sur lignes régulières a dépassé son apogée. Pour le transport routier motorisé en commun en dehors des villes, l'avenir est au co-voiturage et au transport à la demande, peu importe les noms qui seront donnés : taxi, auto-stop, BlaBlaGo... Il ne sera pas nécessaire de rebaptiser TouGo, il sera suffisant de fermer peu à peu les lignes et de transférer les ressources vers d'autres services mieux adaptés à la géographie humaine et physique du Grésivaudan.

Vous l'avez compris maintenant : je vous recommande la lecture approfondie de *GL'Info*, excellent organe d'information légèrement parsemé de propagande discrète, parfois risible et néanmoins toujours instructive.

Ne croyez pas que j'oublie **Crolles et son magazine**. Le numéro de septembre nous offre son lot de discours promotionnels. J'en ai retenu deux.

Pour nous vendre la réduction des horaires d'ouverture au public de la mairie, le journal nous assure que ce sera « plus simple pour tous » et met en avant les horaires identiques « tous les jours de la semaine ». Les mots qui fâchent (réduction des horaires) sont soigneusement évités, la réduction est pourtant de 18 % : - 8,5 h sur 47 h. Alors que les élus sont d'habitude si prompts à présenter eux-mêmes les décisions communales, c'est ici une responsable de service qui est priée d'expliquer la décision, avec un « nous » ambigu qui évite de nommer le décideur, à savoir le conseil municipal : « Nous nous sommes basés sur une étude de plusieurs mois pour décider de ces changements, explique Lorraine Sperandio, responsable du service Accueil / Affaires Générales / Citoyenneté ... »

Enfin, le Grésivaudan nous propose une solution pour nos déchets d'amiante. C'est écrit dans le journal : « Vous avez des déchets d'amiante et vous ne savez pas quoi en faire ? Le Grésivaudan vous enlève une épine du pied en mettant en place cette année 4 permanences en déchetterie intercommunale à Crolles ». Trop bien ! Quel progrès !

Le journal oublie juste de rappeler qu'il y a 3 ou 4 ans, peut-être 5 ans tout au plus, les mêmes déchets d'amiante non friable (notamment les plaques de toiture en fibro-ciment) pouvaient être déposés en déchetterie. Les communicants municipaux nous présentent comme un progrès une décision qui ne fait que corriger partiellement une régression décidée en catimini il y a quelques années. Quel métier!

Francis Odier, 18 septembre 2017